

**Arrêté ministériel portant nomination de membres du conseil d'administration de la Haute Ecole Charlemagne**

**A.M. 21-11-2013**

**M.B. 11-03-2014**

Le Ministre de l'Enseignement supérieur,

Vu l'article 66, alinéa 1<sup>er</sup>, 3<sup>o</sup> et 6<sup>o</sup> du décret du 5 août 1995 fixant l'organisation générale de l'enseignement supérieur en Hautes Ecoles;

Vu l'article 66, alinéa 3, du même décret;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 17 juillet 2009 portant règlement de son fonctionnement;

Sur proposition des organisations syndicales,

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>.** - Mme Anne-Marie MARTIN-LANERO et Marina GRUSLIN sont nommées membres effectifs représentant la CGSP-Enseignement au conseil d'administration de la Haute Ecole Charlemagne jusqu'au 14 septembre 2016.

**Article 2.** - Mme Béatrice SCAPIN et Myriam SARTE sont nommées membres suppléantes de Mme Anne-Marie MARTIN-LANERO et Marina GRUSLIN au conseil d'administration de la Haute Ecole Charlemagne jusqu'au 14 septembre 2016.

**Article 3.** - Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa signature.

Bruxelles, le 21 novembre 2013.

J.-Cl. MARCOURT